

Charte de partenariat Préfecture des Cotes d'Armor - CRAM

Plan d'action 2007 (proposition)

Cibles	Objectif	Action	Responsable	Délai prévisionnel à préciser	Durée (ressources)	Commentaires
IDSR « ECPA », coordinateur « SR », animateur du réseau des IDSR, CMSR	Formation des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) pour les enquêtes ECPA	Formation des IDSR et du coordinateur « SR » à l'analyse de l'Accident du Travail de la circulation selon l'approche CRAM	-La Préfecture se charge des invitations (10 pers. Minimum) - La CRAM se charge de la formation et des frais d'hébergement et de restauration (stage résidentiel)	Sur le 1 ^{er} semestre	2 jours	Le lieu et la date seront proposés par la CRAM
Administrations	Renforcer l'exemplarité des services de l'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de prévention du risque routier	Formation de personnes-ressources d'administrations « SR » à l'analyse de l'Accident du Travail de la circulation selon l'approche CRAM et à la réalisation du PPRR	-La Préfecture se charge des invitations (2 pers. Maximum/stage interentreprise) - La CRAM se charge de la formation et des frais d'hébergement et de restauration (stage résidentiel)	Sur le 2 nd semestre	3 jours	Le lieu et la date seront proposés par la CRAM
		Participation à des ateliers inter-administration à destination des salariés	Préfecture	Année 2007	2 x ½ journées dans le cadre de la « Semaine SR »	Le lieu et la date seront proposés par la Préfecture
		Mettre en relation le « Service Info Santé » de la CRAM avec la Préfecture pour décliner des actions de sensibilisation sur différents thèmes	CRAM	Année 2007		
Cibles	Objectif	Action	Responsable	Délai prévisionnel à préciser	Durée (ressources)	Commentaires

Développement de la démarche partenariale	Amplifier la prise en compte du « Risque Routier » par les Entreprises	Animation du groupe SRE 22 à hauteur de 3 réunions annuelles dont une manifestation organisée sur le thème « Responsabilité du chef d'entreprise »	-CRAM - Préfecture	- 30/01/07 - A définir - A définir	3 x ½ journée	Le chargé de mission « Sécurité Routière » sera présent lors de ces réunions
		Signature d'une charte tripartite Préfecture -CRAM -FFB	- Préfecture -CRAM -FFB	Avant ou après la semaine « SR »		-Déclinaison de la charte nationale - Les documents support sont en préparation
	Développer la mobilisation des collectivités territoriales	Animation de 2 sessions de formation de 3 jours (2+1) « Prévention du Risque Routier en Entreprise » à l'échelon régional	- CRAM	-17-18/04/07 et 05/06/07 - 16-17/10/07 et 04/12/07	6 jours	
		Participation de la CRAM au pôle de compétences Etat animé par la préfecture	- Préfecture	-Selon programmation des réunions		Présentation de travaux et actions menés en commun avec les différents partenaires
		Participer à la formation des élus-référents	-Préfecture (PASS) -CRAM	- A définir	-1/2 à 1 journée	-Insister sur le diagnostic -Mise à disposition de supports et documentations aux formateurs
Cibles	Objectif	Action	Responsable	Délai prévisionnel à préciser	Durée (ressources)	Commentaires

Plan de communication 2007	Rendre omniprésent le sujet de la « Sécurité Routière » au plus près de toutes les situations de conduite et à chaque moment de la vie sociale, professionnelle et culturelle	Contacts éventuels de la Préfecture du 22 avec différents journaux locaux	<ul style="list-style-type: none"> - La préfecture définit les modalités du contact établi - La CRAM se propose , pour la thématique « Professionnelle » , d'amener du « rédactionnel » sur différents sujets à définir , sous forme notamment de témoignages d'entreprises 	Année 2007	Nécessité d'être informés sur les articles à fournir entre 4 et 6 semaines à l'avance
		Mettre à disposition la documentation INRS sur la problématique du « Risque routier en Entreprise » au niveau du site de la MER	- La CRAM	Année 2007	

PROPOS